



**8^{ème} Conférence Internationale
« EURO-RIOB 2010 »**

Pour l'application de la Directive - Cadre Européenne sur l'Eau

La huitième Conférence européenne « EURO-RIOB », organisée par « le Groupe des Organismes de Bassins Européens pour l'application de la Directive-Cadre » se tiendra, à l'invitation des Agences de l'Eau françaises, les 22, 23 et 24 Septembre 2010, à MEGEVE – France, dans le cadre du Congrès International sur l'eau en montagne.

Cette rencontre Internationale, à laquelle participeront la plupart des « Autorités de district hydrographique » ou Organismes de bassin européens concernés, s'organisera en particulier autour de grands thèmes d'actualité de la mise en œuvre de la Directive – Cadre (DCE) dans les districts hydrographiques nationaux et transfrontaliers, en particulier:

- **Le point de l'élaboration des Plans de Gestion de la DCE: leurs contenus, les modalités de suivi (indicateurs, tableaux de bord...),**
- **Les Programmes de Mesures 2010 – 2015, leur mise en œuvre, la mobilisation des acteurs, les contrats locaux, le financement des actions,**
- **L'application combinée de la DCE et des Directives « eaux souterraines », « inondations » et « milieux marins »,**
- **Les stratégies de prévention des risques de sécheresse en Europe: stratégies nationales, observations, systèmes d'alerte...,**
- **Les mesures à prévoir pour l'adaptation des Masses d'Eau aux effets du changement climatique: gestion des ressources, aménagement des hauts bassins, solidarité amont – aval, optimisation des demandes en eau, politique agricole, hydroélectricité, navigation fluviale, réservoirs, transferts, etc...,**
- **La coopération avec les Pays voisins, non membres de l'Union Européenne, pour l'application des principes et méthodes de la DCE.**

Bien sur, la conférence se tenant dans les Alpes, une attention particulière sera consacrée aux caractéristiques des hydro-écorégions et masses d'eau des montagnes européennes, têtes de bassin, et aux mesures spécifiques qu'il faut y envisager pour s'adapter aux effets du changement climatique sur l'hydrologie des grands fleuves européens.

Les travaux se situeront dans la continuité des recommandations et décisions du Comité des Directeurs de l'Eau de l'Union Européenne et du Groupe Stratégique de Coordination animé par la Commission et dont le RIOB est membre.

L'application de la Directive-Cadre sur l'Eau est maintenant dans une phase active et concrète d'application, impliquant directement les Organismes de Bassin ou les « Autorités de District », qui sont confrontés à des problèmes très opérationnels sur le terrain.

L'objectif du RIOB est de permettre aux Organismes de Bassin de se rencontrer régulièrement, de manière informelle, pour échanger leurs expériences pratiques et progresser plus efficacement et de synthétiser leurs propositions pour en faire le rapport à la Commission Européenne.

**SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
Réseau International des Organismes de Bassin**

21, rue de Madrid - 75008 PARIS (FRANCE)

Tél. +33.1.44.90.88.60 - Fax +33.1.40.08.01.45 - E.mail: riob2@wanadoo.fr .

www.riob.org